



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 mars 2021**

Le Conseil Municipal, s'est réuni le 11 mars 2021 sous la présidence de Mr Guy SAUVAITRE, Maire afin de procéder au vote du compte administratif 2020 et du compte de gestion du receveur.

↳ **Vote des compte administratif et compte de gestion 2020 :**

Après présentation du compte administratif 2020, le conseil municipal constate le résultat de fonctionnement excédentaire de l'exercice qui s'élève à 347.425,00 €, auquel il convient d'ajouter le résultat de l'exercice précédent de 215.291,62 €, ce qui fait apparaitre un résultat cumulé de 562.716,62 €.

La section d'investissement présente un déficit de 47.247,80 €.

Le besoin de financement des investissements étant de 329.421.74 €, le résultat reporté au budget 2021 sera de 233.294 ,88 €.

Le compte de gestion 2020 établi par le receveur municipal est identique au compte administratif.

L'ensemble de ces comptes sont approuvés à l'unanimité.